

Questionnons un Ukrainien émigré au Canada sur l'histoire de son pays. Il nous dira comment l'Ukraine est tombée sous la domination de la Russie, il y a trois cents ans. Il racontera cette tragique erreur commise, il y a trois cents ans exactement, par le gouvernement ukrainien du temps, qui, cherchant à affermir ses positions par rapport à d'autres pays, a conclu un pacte d'amitié avec la Russie. Comme elle l'a fait à l'égard d'autres pays tout au long de l'histoire, la Russie envahit l'Ukraine avec ses armées et s'y installa, de sorte que, sauf pendant une courte période qui a suivi la première Grande Guerre, l'Ukraine a été depuis ce temps sous la domination russe. La même chose s'est produite sous diverses formes de gouvernement. Et aujourd'hui, la seule différence, c'est que la Russie est gouvernée par une dictature absolument sans Dieu, par une forme plus brutale d'esclavage, par un despotisme plus inhumain, qu'à n'importe quelle époque.

Ce qui m'a porté à formuler ces remarques, monsieur l'Orateur, ce sont les paroles violentes que le préopinant a consignées au hansard.

Passons maintenant à la question dont nous sommes saisis. Le débat ne porte pas sur des théories, ni sur de simples antipathies ou sympathies, mais sur la possibilité elle-même de notre survivance à titre d'hommes libres. Rien de moins. C'est de ce point de vue, de cette manière, qu'il faut étudier la situation.

Lorsqu'on dit qu'il serait peut-être sage de réduire nos armements, de moins compter sur notre défense militaire, il suffit de se poser une seule question: y a-t-il quelque fait qui montre que la Russie a réduit sa puissance militaire, d'un seul avion, navire, char de combat, sous-marin ou citoyen en uniforme? Aucun; au contraire, elle ne cesse de tirer gloire de sa puissance militaire sans cesse croissante.

C'est en tenant compte de cette puissance militaire, de cette réalité brutale, que nous devons examiner les problèmes qui nous font face. Un aspect consolant de la vie parlementaire de ceux qui font partie de la Chambre depuis quelques années, c'est l'unanimité à peu près complète qui s'est faite au sujet des programmes adoptés par le pays dans le domaine des relations internationales.

Quand le premier ministre (M. St-Laurent) a entrepris son récent voyage dans plusieurs pays du monde, il était assuré qu'il avait l'appui véritable et sincère de tous les députés et qu'il pouvait parler, comme nous l'espérons, au nom du Canada et de tous les Canadiens. Nous l'avons accueilli, à son re-

tour, dans le même esprit; nous l'avons accueilli comme chef du gouvernement du Canada; nous l'avons accueilli en tant que citoyen choisi librement par la population pour parler de plein droit, à l'extérieur du pays, au nom des Canadiens. Il importe maintenant que nous examinions la situation qui se présente à nous.

Ceux d'entre nous qui n'approuvent aucunement l'attitude du Gouvernement, ou ceux d'entre nous qui entretiennent des doutes quant à l'attitude du Gouvernement à l'égard de questions sur lesquelles nous avons des convictions profondes et bien arrêtées, manqueraient à leur devoir s'ils ne s'exprimaient pas avec la plus grande franchise sur ces questions. On nous avait portés à croire que cette motion, tendant à déferer les crédits du ministère des Affaires extérieures au comité, fournirait l'occasion de présenter sur les Affaires extérieures un exposé qui éluciderait l'attitude du Gouvernement, non seulement pour le bénéfice des députés, mais aussi pour celui de l'ensemble de la population.

Je dois avouer que j'ai été fort déçu des déclarations que le Gouvernement a faites hier. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Pearson) nous a dit ce qui s'était passé à Berlin. Il nous a dit que cette conférence s'était terminée par un échec, sauf en ce qui concerne la réunion à Genève, qu'on peut envisager avec quelque espoir. Il nous a aussi dit que cette conférence n'avait pas réussi à régler la question de l'unification de l'Allemagne, ni à apporter une solution au problème autrichien. Il a ensuite parlé de certains malentendus qui étaient survenus à la suite d'un discours que M. Dulles a prononcé il y a quelque temps. Il a signalé l'appréhension avec laquelle notre Gouvernement a entendu M. Dulles donner l'assurance qu'on recourrait à des représailles massives si les conditions exigeaient, de l'avis du gouvernement des États-Unis, des mesures de ce genre. Il a parlé de l'ambiguïté des mots utilisés par M. Dulles. Il nous a parlé des efforts qui ont été tentés en vue d'élucider la situation et de mettre fin à l'ambiguïté. Il nous a laissé l'impression que des représailles massives ne seraient pas exercées sans consultations.

Cependant, monsieur l'Orateur, je ne crois pas qu'il ait rendu avec exactitude sa pensée. S'il nous avait dit qu'il y aurait des consultations sur les circonstances donnant lieu à des représailles massives, cela, je crois, aurait été conforme à ce que nous a dit le président des États-Unis, selon les nouvelles de presse qui nous sont parvenues. Il y a une différence, une très grande différence. L'éventualité en vue de laquelle s'est édifiée cette redoutable puissance offensive, est cette